

Cahors, le **31 MARS 2023**

Monsieur le Président,

Vous m'avez transmis un dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 à 214-6 du Code de l'environnement relatif à un projet de confortement d'un ouvrage de navigation, sur la commune de SAINT-GERY-VERS. Ce dossier a été enregistré au guichet unique de la police de l'eau, à la date du 19 janvier 2023, sous le numéro DIOTA-230119-131134-676-148. Dans le cadre de l'instruction de votre dossier, une demande de compléments vous a été adressée le 17 février 2023, à laquelle vous avez apporté une réponse le 27 mars 2023.

Suite à l'analyse du dossier et des compléments apportés, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration. Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération conformément aux modalités indiquées dans le dossier. S'agissant d'un cours d'eau de 2^e catégorie piscicole, les travaux pourront être réalisés entre le 01 août et le 01 mars (hors période de reproduction des cyprinidés).

Ce courrier vaut également autorisation des travaux sur le domaine public fluvial au titre de l'article L.2122-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

Je vous demande d'informer par courrier électronique le service Police de l'eau (ddt-sefe@lot.gouv.fr) de la date de démarrage des travaux au moins quinze jours à l'avance.

Le présent courrier ne vous dispense en aucun cas de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.

Conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration, du récépissé, de la lettre d'accord et des arrêtés de prescriptions générales applicables à ces travaux sont adressés à la mairie de SAINT-GERY-VERS pour y être affichés pendant une durée minimale d'un mois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental,
par délégation

*Monsieur le Président
Département du Lot
Service Ouvrages d'Art
Avenue de l'Europe – Regourd – BP291
46005 CAHORS CEDEX 9*


Adjoint au chef d'unité
Police de l'eau, DPF et navigation

Stéphane BERTRANDIE

Copie : - Service Départemental de l'OFB (sd46@ofb.gouv.fr)